

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	9 (1921)
Heft:	127: IIme Congrès national suisse pour les intérêts féminins : numéro spécial
Artikel:	Ceux et celles auxquels nous devons le premier Congrès
Autor:	X. / L.B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-256743

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ceux et celles auxquels nous devons le premier Congrès

C'est aujourd'hui l'occasion où jamais de parler de ceux qui, en 1896, furent à la tête de notre mouvement, de ceux qui organisèrent, sans s'effrayer de la responsabilité, ce premier Congrès, qui y prirent une part active, et qui, en résultat de ses délibérations, constituent cette Commission permanente des Intérêts féminins, à laquelle succéda, sur des bases beaucoup plus larges, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, en 1899. Plusieurs d'entre eux, heureusement, sont encore parmi nous, et ce sera avec joie que nous saluterons leur présence à Berne; d'autres nous ont déjà quittés, et notre pensée tiendra à évoquer leur mémoire en ces journées de Congrès. Et à tous, nous adressons ici, au nom de leur génération qui les vit si activement à l'œuvre, au nom de la notre qui suit leurs traces, au nom de la génération qui monte, et qui vraisemblablement recueillera le fruit de leurs efforts — à eux tous nous adressons ici l'expression de notre profonde reconnaissance. (Réd.)

Mme Camille Vidart.

Un nom connu et respecté, dans les milieux féministes, nationaux et internationaux, comme partout où l'on se préoccupe de questions sociales, morales, ouvrières, pédagogiques. Une forte et haute intelligence, capable de se mesurer avec les problèmes les plus ardu, un esprit large, de ceux desquels on peut dire que non seulement « rien de féminin », mais encore « rien d'humain » ne leur est étranger, un don d'humour et de vie qui est une joie pour les intimes, une sympathie toujours vibrante, pour les faibles et les déshérités. En un mot, une admirable personnalité: telle est la présidente du premier Congrès.

Bien que née en France, où son père était médecin, et bien que munie de grades français d'enseignement, Mme Vidart tient à Genève par toutes ses fibres, d'éducation, puisqu'elle y fit toutes ses études, d'amitiés, puisqu'elle y a passé une bonne partie de sa carrière, de famille enfin, puisqu'elle est la propre petite-fille de cette Joséphine Guédin-Vaucher, dont il faudra bien qu'une de nos publications féminines évoque une fois la silhouette, qui inventa la dentelle sur tulle appelée « point de Genève », et qui portait, il y a 70 ans de cela, un intérêt si vif aux jeunes ouvrières, qu'elle avait fondé à leur intention une petite école industrielle, et plus tard un asile préventif pour recueillir celles dont l'entourage moral laissait à désirer. Mais l'activité de Mme Vidart, débordant le cadre de notre ville, s'étendit dans trois domaines: pédagogique, féministe et littéraire. On ignore, en effet, trop souvent que c'est à Mme Vidart que nous devons la traduction française de *Heidi*, par Johanna Spyri, et d'autres ouvrages du même auteur pour la jeunesse, et ceux qui n'ont jamais entendu ses cours de littérature française (nous pensons ici à certaines leçons sur la littérature au temps de Charlemagne), ne savent pas de quel régal ils se sont privés. D'autre part, Mme Vidart fit à l'enseignement une place importante dans sa vie: elle fut pendant quatre ans professeur à l'Ecole supérieure et au séminaire des jeunes filles à Zurich, pendant quatre ans également professeur à l'Ecole Vinet à Lausanne, et pendant de longues années dans diverses institutions particulières à Genève, s'intéressant très vivement, comme couronnement à sa carrière pédagogique, à la fondation de l'Institut J.-J. Rousseau. Enfin, son activité féministe fut débordante, et il serait difficile de mentionner une face de notre mouvement sans que son nom s'y retrouve: Comité du Conseil international des Femmes, de la Fédération abolitionniste, sur le terrain international; de l'Alliance, de la Commission permanente issue du Congrès; de l'*Essor*, de notre *Mouvement Féministe*, sur le terrain national ou intercantonal; de l'Association pour le Suffrage féminin, de l'Union des Femmes, de l'Association du Sou, de l'Enseignement libre, du *Signal*, sur le terrain purement local; secrétaire de la *Revue de Morale sociale*, fondatrice du Home coopératif de Genève pour femmes seules — et cette liste pourrait sans doute s'allonger encore. Et Mme Vidart étant tout le contraire d'un membre passif dans ces innombrables Comités, mais y apportant des initiatives nouvelles, des idées et des plans de travail, des suggestions originales, sa conception élevée de la tâche et de la place de la femme — ne sera-ce pas avec une profonde gratitude et un sentiment ému de reconnaissance que nous saluerons au Congrès de Berne celle qui a ainsi consacré à notre cause le meilleur de son temps et de ses forces?

X.

Mme Chaponnière-Chaix.

Certains affirment que l'activité féministe est une fontaine de Jouvence, où toutes les énergies viennent se rétrémper à l'ardeur enthousiasmante des luttes pour le bien de la femme. Que cette perpétuelle jeunesse féministe soit chose vraie, c'est ce que semble prouver la merveilleuse vitalité de Mme Chaponnière.

Et pourtant elle-même fait remonter à quarante ans en arrière soit entrée dans la vie publique. Pendant 13 à 14 ans après son veuvage, elle travailla dans les œuvres dépendant de la Maison des Diaconesses à Paris, maisons de relèvement, d'éducation correctionnelle, surveillance et direction d'une grande prison de femmes dans le nord de la France. Elle dirigea ensuite, toujours comme diaconesse, une infirmerie de petits garçons à Versailles; mais une grave maladie ayant interrompu son travail, elle rentra à Genève. De ce moment date son activité féministe plus proprement dite: à l'Union des Femmes d'abord, dans le comité de laquelle elle siégea successivement comme secrétaire, comme présidente, et plus tard, quand une période de flottement nécessita un effort combiné des anciennes fondatrices, comme vice-présidente. Au Congrès de 1896, ensuite, et trois ans plus tard, à l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, que, plus que d'autres, elle contribua à créer. Et on peut dire sans exagération que le travail dans l'Alliance a véritablement été l'œuvre de la vie de Mme Chaponnière, celle au service de laquelle elle a vécu, comme elle l'écrivait elle-même, les meilleures années, celle pour laquelle elle s'est dépensée sans compter, voyageant à travers toute la Suisse pour connaître personnellement les membres des Sociétés affiliées, reprenant l'allemand à leur intention, et se gagnant de très solides et chaudes affections. Et pourtant, cette Alliance, Mme Chaponnière l'a quittée, l'année dernière, pour accepter vaillamment une tâche plus vaste encore et comportant de plus lourdes responsabilités, la présidence du Conseil International des Femmes. Connue de longue date dans les milieux féministes internationaux, ayant organisé en 1908 la réception de ce Conseil à Genève, ayant participé à toutes ses rencontres, elle était indiquée, elle, femme capable et énergique, elle, femme d'un pays neutre, pour prendre après la guerre la présidence de cette vaste Fédération qui groupe des millions de membres.

Entre temps, Mme Chaponnière avait fondé à Genève les restaurants dits « Foyers du Travail féminin », qui ont maintenant vingt ans d'existence, et ont rendu d'inappreciables services à toute une clientèle de femmes. Leur caractéristique encore plus remarquable autrefois que maintenant a été d'être établis sur une base purement commerciale, excluant toute idée de philanthropie, toujours si pénible pour celles qui devaient en profiter. Et leur succès financier a prouvé qu'une organisation à but social peut marcher aussi bien qu'une autre, si elle est intelligemment dirigée.

Mais ce qui est plus remarquable encore que ce que Mme Chaponnière a fait, c'est ce qu'elle est: un vivant exemple d'entrain au travail, de conviction inébranlable dans le succès de nos idées, d'optimisme actif, de jeunesse d'esprit jamais démentie. C'est à elle, par exemple, que nous devons l'initiative de ce II^e Congrès qui va fêter le 25^e anniversaire du premier: la Commission permanente des Intérêts féminins, en effet, avait été chargée de convoquer un nouveau Congrès, mais ayant remis peu après tous ses pouvoirs à l'Alliance, celle-ci se trouva hériter de son mandat. Les présidences se succéderont sans que ce projet pût être réalisé, et c'est à Mme Chaponnière qu'il appartenait de le reprendre, avant de quitter notre Fédération nationale. N'est-il pas intéressant — et très rare — que sa secrétaire du comité d'organisation d'un congrès revienne cinq lustres plus tard au Congrès suivant comme présidente de son comité d'initiative ?

X.

Mme Ryff.

Il ne nous a malheureusement pas été possible de recueillir tous les détails qui nous auraient été nécessaires pour évoquer aux yeux de nos lecteurs la figure de la vaillante pionnière bernoise. Pionnière est le mot, car, née en 1832 déjà, elle représente une autre génération que ses compagnes de travail du premier Congrès. Il est d'autant plus frappant qu'en ces temps lointains, où il n'était souvent question de féminisme que pour ridiculiser la doctrine et caricaturiser ses adeptes, elle se soit carrément déclarée pour notre cause. Mais les circonstances l'y poussèrent. Restée veuve avec une nombreuse famille, — treize enfants, dont huit sont encore vivants, nous écrit l'une de ses filles, — elle dut engager un procès pour obtenir la reconnaissance de ses droits sur sa fortune, et elle plaida elle-même sa cause avec tant de clarté

et de fermeté qu'elle gagna son procès. C'était un beau succès, non seulement pour elle, mais aussi pour la cause qu'elle représentait, en montrant de quoi est capable une femme d'intelligence et de courage.

Quelques années plus tard, en 1892, venue à Berne, elle y fonda le Comité des femmes bernoises, dont une des premières activités fut la vaste enquête sur le rôle des femmes dans la philanthropie qui devait être présentée au Congrès de 1893. C'était un travail considérable que Mme Ryff, secrétaire du Comité, sut mener à bien avec un rare bonheur, y intéressant les autorités fédérales qui, non seulement lui accordèrent pour cette enquête une subvention de 4000 fr., mais encore la franchise de port pour toute la volumineuse correspondance qu'elle nécessita. M. Schenck, alors conseiller fédéral, et M. Guillaume, directeur du Bureau fédéral de statistique, y prirent notamment un intérêt tout spécial. Avoir su gagner à une entreprise féminine des personnalités si haut placées montre bien quelles étaient les capacités et le savoir-faire de Mme Ryff.

X.

M. et Mme Boos-Jegher.

Il nous semble qu'au moment où les milieux féminins se préoccupent si vivement du II^e Congrès des Intérêts féminins, l'heure soit venue de jeter un coup d'œil sur la carrière qu'ont fournie, sur le terrain du féminisme, M. et Mme Boos-Jegher, dont le zèle pour intéresser au premier Congrès les milieux de la Suisse allemande n'a pas été oublié.

En 1880, l'année même où la fondation de la *Schweizer Frauenzeitung* de Saint-Gall accusait la force grandissante du mouvement, le jeune couple créait à Zurich une école pratique de travaux féminins sous le nom de *Kunst- und Frauendarbeitsschule, praktische Töchterbildungsanstalt*, qui ne tarda pas à jouir d'une excellente réputation. L'esprit largement progressif des directeurs a exercé une action décisive sur un grand nombre de leurs élèves et répandu des semences qui ont ensuite germé pour le féminisme.

En même temps, Mme Boos prenait part aux travaux de plusieurs associations de femmes. Elle assista à la première réunion de femmes suisses (à Aarau en 1880), où M. Boos fit une conférence sur l'éducation professionnelle des jeunes filles. Avant de se séparer, l'Assemblée fondait le *Schweizerische Frauenverband* et nommait Mme Boos membre du Comité. Celle-ci trouvait là un champ tout nouveau pour la réalisation de ses idées, mais il va sans dire que les déceptions ne lui manquèrent pas. Les femmes étaient encore si peu habituées à agir de façon indépendante! Le programme du *Verband* contenait d'ailleurs, à côté de certains points sur lesquels satisfaction a été obtenue, d'autres qui devançaient l'époque et dont attend encore la mise en pratique.

Au bout de trois ans déjà, le *Frauenverband* était dissous, et les deux courants qui s'étaient fait sentir dès le début consommaient leur séparation. La Société d'Utilité publique des Femmes suisses groupait les membres à tendance essentiellement pratique, tandis que la gauche orientait ses efforts du côté juridique et civique et aboutissait à créer les Associations suffragistes. Stimulé par Mme Boos, le groupe zuricais s'était d'emblée montré l'un des plus actifs sous le nom de *Union für Frauenbestrebungen*, il multipliait ses entreprises, fondait une salle de lecture, un bureau de placement, etc., faisant ainsi toucher au doigt les fruits de la solidarité féminine. La vie publique attira de plus en plus son attention, et des pétitions étaient présentées aux autorités avec l'appui d'autres sociétés. Ce fut surtout le cas au moment où on discutait la révision du droit privé zuricais. La place nous fait défaut pour énumérer toutes les suggestions dues à l'initiative des femmes de Zurich.

Il y eut sans doute corrélation entre le Congrès de 1896 et la naissance de l'*Union für Frauenbestrebungen*, qui remonte à la même année et fut aussi influencée par un rapport de M. Boos sur l'activité des femmes en Amérique. Mme Boos a présidé l'*Union* pendant bien des années et a continué à faire partie du Comité jusqu'en 1919; son action vivifiante s'y est fait sentir jusqu'au bout. Aussi sa démission a-t-elle provoqué des regrets unanimes. Comme elle était Grisonne et avait été élevée à Trieste, elle ne se servait pas du dialecte suisse et a souvent — mais à tort — passé pour une Allemande. Grâce à son intelligence vigoureuse, à son tact et à sa verve doucement satirique, elle a laissé un grand vide dans le milieu où elle a travaillé si longtemps. Comme bien d'autres membres de son sexe, elle a prouvé qu'on peut être à la fois suffragiste convaincue et excellente épouse, mère, grand'mère et maîtresse de maison, — sans parler de ses capacités toutes spéciales pour le jardinage!

L. E.

M. Louis Bridel.

Louis Bridel, né en 1852 à Paris, était prédestiné à exercer une grande influence dans le domaine du droit, ayant dès ses premiers pas montré des dispositions étonnantes en faveur de la justice et de la vérité. Sa mère a pu dire de lui que jamais elle ne l'avait surpris disant un mensonge; en effet, il en aurait été incapable. La jurisprudence devait l'attirer, et après de solides études à Lausanne et à Paris, il présenta sa thèse de licence sous le titre significatif: *La puissance maritale*, première brèche enfoncée dans le mur de granit qui entourait alors le domaine du féminisme. C'est, en effet, de ce côté que devaient tendre ses efforts, car il comprit bien vite qu'il s'agissait de secourir le sexe faible, comme étant le plus injustement traité.

Durant son professorat de treize ans à l'Université de Genève, ses publications furent remarquées, et parmi elles ses livres et nombreuses brochures sur la condition de la femme. Citons en particulier: *la Femme et le Droit* (1884); *le Droit des Femmes et le mariage* (1893); *Mélanges féministes* (1897); *Le droit de la femme sur le produit de son travail* (1893), etc. Mais Louis Bridel porta aussi au delà sa parole vibrante en prenant part à de nombreux Congrès. Il fut un des fondateurs, avec Mme de Gingins, Mme Vidart et d'autres, de l'Association pour la réforme de la condition légale des femmes; collaborateur du *Bulletin de la Fédération* et de plusieurs revues importantes.

Abolitionniste convaincu, la campagne contre les maisons de tolérance à Genève trouva en lui un ardent défenseur dans la lutte qui aboutit, le 22 mars 1896, au vote du peuple.

Élu député au Grand Conseil avec ses amis et compagnons d'armes, MM. de Morsier et de Meuron, il emporta haut la main l'acceptation de trois nouvelles lois: celle du 7 novembre 1894 accordant à la femme mariée la disposition du produit de son travail, et les deux autres de 1897, du 5 juin et du 3 juillet, lui concédant la capacité en matière de témoignage et l'admettant à la tutelle et aux conseils de famille.

Ce fut en 1900 que Louis Bridel partit pour le Japon, appelé à l'Université impériale de Tokio pour y enseigner le droit. Là encore son influence fut grande et bienfaisante, parce qu'il mit à sa tâche tout son cœur et sa science éprouvée.

La position inférieure de la femme, là-bas, sollicita à nouveau son ardeur généreuse, et encore une fois se présenta à lui avec toute son aiguëté la question de la prostitution, déclenchée en 1911 par l'incendie du « Yoshiwara », la grande maison de tolérance. Il s'agissait de la laisser dans ses cendres, ce à quoi Louis Bridel s'employa de son mieux en faisant venir d'Angleterre M. Gregory, un agent particulièrement qualifié.

En 1913, Louis Bridel fut enlevé subitement par une affection cardiaque à son activité, qui fut une joie au travail jusqu'à son dernier moment. Ce fut le 23 mars, dimanche de Pâques, un deuil pour Tokio, un deuil pour sa patrie suisse qu'il cherissait.

Touchants furent les témoignages de ses nombreux étudiants et amis désolés. Dans une revue universitaire de Genève, le professeur Moriaud s'exprimait ainsi: « Louis Bridel était une âme noble, un cœur ardent, un esprit lucide, dans lequel les visions d'un avenir meilleur ne dégénéraient jamais en utopies. Il laisse une trace lumineuse de son passage sur deux terres nouvelles: le féminisme et le droit comparé.

J. B.

La situation suffragiste actuelle en Suisse

C'est sans doute par un de ces retours des choses d'ici-bas qu'affectionne le grand maître Hasard que, précisément 25 ans après ce premier Congrès, où l'on n'avait entendu sur le suffrage que des paroles pleines de prudence, cette même question du suffrage des femmes soit posée dans toute son ampleur par une initiative constitutionnelle devant les électeurs de ce même canton de Genève où avait lieu ce Congrès. La coïncidence est pour le moins intéressante. Et qui nierait en prenant conscience que l'*« Idée a marché »* depuis lors?